

Axe 4: Favoriser la continuité du parcours de la personne âgée

Fiche action n°4.2 : Développer un environnement facilitant pour les professionnels intervenant auprès des personnes âgées.

Cadre de référence

- **Loi du 28 décembre 2015 relative à l'adaptation de la société au vieillissement**
- **Loi du 8 avril 2024 portant mesures pour bâtir la société du bien vieillir et de l'autonomie :**
 - « Les rendez-vous de prévention proposés aux personnes d'au moins 60 ans contribuent à la mise en œuvre du programme de dépistage précoce et de la prévention mentionné à l'article L.1411-6-3. (Entrée en vigueur le 01/01/2025).
 - Art.L.1411-6-3 : « Un programme de précoce de la perte d'autonomie des personnes âgées d'au moins 60 ans est mis en œuvre en respectant un cahier des charges national ».
- **Schéma régional de santé 2023-2028**
 - 4.3 « « Promouvoir et renforcer la prévention à domicile comme en établissement » « poursuivre la déclinaison d'actions de prévention... »
 - « Promouvoir la prévention, le dépistage des fragilités des personnes âgées à domicile et leurs prises en charge dans les composantes physiques, psychiques et environnementales
 - 4.4 Adapter l'offre pour mieux répondre au projet de vie des personnes âgées
- **Convention Territoriale Globale de Saint-Flour Communauté 2020-2026 :**
 - ✓ FA 22 : « En partenariat avec le Contrat Local de Santé, accompagner et soutenir les structures agissant dans les champs de la prévention, de la santé des seniors et de la santé précarité »... « Soutenir et renforcer le réseau d'acteurs locaux dans le champs de la santé des seniors » « pour faciliter l'accès aux soins des plus vulnérables, fragiles, isolés... »
 - « Rompre l'isolement des seniors et par-là même intervenir en matière de prévention santé »
 - « Contribuer aux conditions satisfaisantes du maintien à domicile »
- **Schéma de l'Autonomie 2021 -2025**
- **Diagnostic départemental sur les enjeux de la perte d'autonomie (2023)**
- **Programme de la Commission des Financeurs du Cantal**

Publics cibles	<p>Acteurs : Seniors du territoire : autonomes et dépendants et leur famille Les personnes âgées : Caractéristiques</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Un nombre de personnes âgées important : <ul style="list-style-type: none"> ➢ 16,1 % de personnes de plus de 75 ans sur hautes-Terres co, ➢ 12,6 % de personnes de plus de 75 ans sur Saint Flour co Contre 9,4 % dans la région AURA. ▪ Une proportion de personnes âgées de plus de 75 ans qui va progresser/exploser à l'horizon 2050 : <ul style="list-style-type: none"> ➢ + 10,7 points par rapport à 2013. ▪ Une dépendance renforcée par le contexte géographique. ▪ « Tout âge confondu, la plupart des communes sont classées en niveau de pauvreté élevé avec des populations très âgées et pauvres, vivant dans des zones dépeuplées et des logements vétustes » (Schéma départemental de l'autonomie 2021 -2025) <hr/> <p>Acteurs : professionnels intervenant en cabinet, à domicile, en structure médico-sociale, hospitalière, acteurs associatifs et élus en contact avec des personnes âgées autonomes ou dépendantes</p>
-----------------------	--

<p>Besoins ou problématiques identifiés par les acteurs</p>	<p>Les personnes âgées</p> <ul style="list-style-type: none"> • Besoin d'information des personnes âgées, de leur famille sur les actions des professionnels, acteurs dédiés, dispositifs... • Demande d'actions de prévention primaire en amont de la perte d'autonomie en s'appuyant sur le tissu partenarial local • Des personnes âgées demandeuses d'activités, de loisirs de proximité... pour leur permettre de rester actives, favoriser les liens sociaux et donc de favoriser le bien-vieillir • Des savoirs et savoir-faire des personnes âgées déconsidérés • Besoin de rester le plus longtemps possible à domicile. • Besoin de mobilité des personnes âgées • Existence sur le territoire de personnes âgées isolées : géographiquement, socialement... <p>Les professionnels et acteurs œuvrant auprès des personnes âgées</p> <ul style="list-style-type: none"> • Besoin d'une interconnaissance des acteurs de l'autonomie, de leur mission, des actions mises en place, des dispositifs proposés et des ressources disponibles sur le territoire ▪ Besoin de liens facilitants entre les différents acteurs ▪ Besoin d'identifier les besoins et les attentes de chacun ▪ Valorisation des actions, initiatives, projets mis en œuvre ▪ Un nombre insuffisant de professionnels du service à la personne sur certaines localités entraînant l'absence de prise en charge satisfaisante pour certaines personnes âgées en besoin
<p>Objectifs opérationnels</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Continuité et qualité du parcours des personnes âgées ▪ Mettre en place des temps d'échanges / de travail avec les structures/acteurs pour faciliter l'interconnaissance entre les acteurs de l'autonomie. • Favoriser la mise en place, ou mettre en place des actions : <ul style="list-style-type: none"> ➢ de prévention de la dépendance, ➢ favorisant le maintien de la vie sociale ➢ de prévention de la santé des personnes âgées , et ce dans et hors les EHPADs • Relayer, valoriser et améliorer la visibilité des actions mises en place en faveur des personnes âgées sur le territoire ▪ Faciliter l'information aux personnes âgées, à leur famille sur les dispositifs d'aide : financières, au logement, à la mobilité, à la vie quotidienne... ▪ Accompagner les acteurs locaux, notamment de l'autonomie, pour permettre un bon maillage territorial en termes d'offre d'accueil temporaire et d'alternatives aux dispositifs classiques dans une logique de continuité du parcours de la personne âgée ▪ Identifier les maisons des services, les maisons de santé comme des lieux relais d'information et d'organisation des actions et ateliers ▪ Relayer et soutenir les initiatives et les campagnes de sensibilisation proposées par les associations ou structures dédiées sur le territoire
<p>Calendrier</p>	<p>Durée du contrat local de santé</p> <p>Construction du calendrier avec les acteurs du territoire et réévaluation régulièrement en fonction de l'avancée des projets.</p>

Moyens nécessaires	<ul style="list-style-type: none"> Animation territoriale : CLS et partenaires
Référents actions	<ul style="list-style-type: none"> Animateur du CLS
Partenaires	<p>Collectivités territoriales : Saint Flour Communauté Hautes Terres Communauté Mairies Conseil départemental</p> <p>Institutions : ARS</p> <p>Opérateurs départementaux et acteurs du territoire : Centres Hospitaliers, professionnels de santé des territoires, associations dédiées...</p>
Indicateurs d'évaluation	<p>Indicateurs de processus Nombre de réunions et de partenaires impliqués</p> <p>Indicateur de résultats : Nombre d'actions et de projets partenariaux montés sur le territoire Nombre de personnes concernées ou présentes aux manifestations communes</p>
ACTIONS	<ul style="list-style-type: none"> Impulser les réunions d'acteurs de l'autonomie sur des thématiques définies pendant les groupes de travail « Personnes âgées/ Aidants » pour mettre en place des actions ciblées mutualisées 4.2 Pt 1 Faciliter l'action du CTR (Centre de Ressources Territorial) sur le territoire en commun pour développer le dépistage des fragilités des personnes âgées de plus de 60 ans et pour favoriser leur « bien vieillir » à domicile. FA 4.2.1 S'inspirer de cette action Mise en place et partage de fiches/ supports répertoriant les acteurs intervenant au plus près des personnes âgées et répertoriant les services pouvant bénéficier à ces PA + par zone géographique, en collaboration avec les différents partenaires / 4.2 Pt 2 Faciliter l'intervention dans les maisons France services ou à l'occasion de manifestations des partenaires proposant des aides financières, matérielles, d'accompagnement aux personnes âgées ; FA 3 + 4.2 Pt 3 Impulser la création d'aides techniques simples au fablab pour les personnes en besoin, en fonction des compétences des personnes pour favoriser leur autonomie ; 4.2 Pt 4 Faciliter et informer des actions de prévention dans les EHPADs et hors des EHPADs notamment par les partenaires : <ul style="list-style-type: none"> ➤ Prévention des chutes, ➤ Tester mon audition, ma vision, ➤ Dépistage des cancers, du diabète, de l'insuffisance respiratoire, ➤ Prévention des accidents vasculaires, 4.2 Pt 5 ➤ Prévention bucco-dentaire (en fonction des ressources ➤ Bien être (relaxation, yoga...) ➤ Marches / pratique vélo ➤ Jardins partagés ➤ Ateliers numériques, ateliers mémoires... (Voir aussi l'axe prévention dans la population générale) FA 3 Favoriser la mise en place de rencontres pour les personnes âgées isolées du territoire (rassembler les personnes pour limiter l'isolement social, favoriser des moments de convivialité, rapprocher du prendre soin). 4.2 Pt 6